

NOTE DE SERVICE

À : Fournisseurs de services et organismes de soutien d'Emploi
Ontario

DE : Nadine Scott
Directrice
Direction des politiques stratégiques et des programmes relatifs à
la main-d'œuvre

DATE Le 15 décembre 2023

OBJET : Directives du programme d'alphabétisation et de formation de
base et mises à jour de la page Web

Dans le cadre du processus d'amélioration continue de la gestion du programme d'alphabétisation et de formation de base (AFB), le Ministère a mis à jour les directives du programme des organismes de soutien et les directives du programme des fournisseurs de services.

Les modifications importantes suivantes ont été apportées à la section 2.5.1 des directives aux fournisseurs de services :

- l'abaissement de l'âge de l'admissibilité à l'inscription au Programme AFB de 19 à 18 ans afin de l'harmoniser avec le programme d'éducation des adultes du ministère de l'Éducation;
- l'explication du fait que l'évaluation des compétences permettant de déterminer l'admissibilité au titre des directives du Programme AFB peut s'appliquer aussi bien aux formats numériques qu'aux formats imprimés;

- la suppression du niveau 6 des Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) pour les apprenants anglophones et francophones.

Par ailleurs, la formulation de la page Web de l'AFB a été mise à jour pour la rendre cohérente avec les directives et pour intégrer des renseignements qui soulignent l'objectif du programme.

Prochaines étapes :

Les fournisseurs de services AFB et les organisations de soutien sont invités à télécharger les directives révisées et à consulter le contenu mis à jour sur le site Web. Veuillez ignorer les versions antérieures de ces documents. Des renseignements supplémentaires figurent dans les questions et réponses affichées sur le site Web d'[Espace partenaires d'Emploi Ontario \(EOPG\)](#).

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre consultant en emploi et formation.

Merci pour votre soutien continu au Programme AFB.

Salutations distinguées,

Version originale signée par

Nadine Scott

c. Annette Huton, directrice, Direction de l'appui aux programmes et à la mise en œuvre, Division de l'emploi et de la formation